

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c.
Réclamations, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFITE & Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8
Paris : 25 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

7 Août 1876.

Bulletin politique.

Les cours européennes, en ratifiant les crimes commis contre le *Jus Gentium*, lors du fameux traité de Vienne de 1815, ont par là même créé à l'Europe des complications inextricables, et la seule substitution du Droit international à l'Antique Droit des Gens est la source du chaos social de nos jours et la cause directe des guerres interminables qui menacent de couvrir le monde entier de ruines immenses.

Le prétendu Droit international ou Droit moderne a été établi pour faciliter l'œuvre occulte d'un petit nombre d'adeptes au détriment de l'intérêt de tous : ce sont des agents d'affaires qui, loin de les simplifier, les compliquent, et qui, hautement intéressés à la réussite de leurs plans secrets, ne tirent de leurs rapports diplomatiques que ce qu'il est nécessaire pour donner le change au public et légitimer en apparence leur conduite.

La diplomatie moderne se résume en ce rôle effacé, ce sont des fins contre des fins qui cherchent à se dépister mutuellement dans leurs combinaisons plus ou moins habiles, sans nul souci du véritable intérêt des peuples et de la bonne harmonie sociale entre les diverses classes de l'Etat.

Aussi peut-on affirmer que les ambassades permanentes, de l'aveu même d'un savant diplomate anglais, M. Urquhart, très-versé en ces matières, n'ont pas peu contribué à faciliter cette œuvre éminemment révolutionnaire.

Les rapports internationaux ainsi basés, il a suffi du caprice ou du bon plaisir d'un ministre ou d'un ambassadeur quelconque pour faire naître des cas de guerre interminables, où nul droit de justice ou d'injustice n'a été préalablement discuté et établi.

De ce premier oubli d'un principe élémentaire entre simples particuliers, méconnu dans sa nécessité d'application entre différends de peuple à peuple, il est résulté, comme conséquence immédiate et directe, les guerres injustes et en quelque sorte permanentes, les armées formidables, les emprunts écrasants pour les peuples, le désordre des finances dans les Etats, l'impôt continuellement progressif, le commerce ébranlé et ralenti, les sources du revenu diminuées, l'ouvrier livré aux influences de l'Internationale, à mesure qu'il voyait se réduire ses moyens d'existence honnête ; la suspicion et la haine établies entre les diverses classes et finalement le bouleversement complet de la société rendu facile par le manque d'un tribunal pouvant juger justement des cas de guerre et en prévoir les terribles conséquences.

Qui le croirait, s'il n'en voyait de ses yeux les résultats effrayants ?

La Rome antique, avec son admirable collège des Féciaux qui jugeait préalablement si une guerre était juste et légitime et en motivait fortement les causes, avait empêché par là les passions populaires de se soulever et de prévaloir contre la raison et le droit, en même temps que ce tribunal maintenait le peuple dans le respect dû à la loi, il lui évitait ces catastrophes dont il est la première victime.

L'Eglise, dans sa haute sagesse, avait su établir jadis ce même droit qui était la base des bons rapports entre les Etats chrétiens et, par la sanction de ce droit, elle avait assuré cette harmonie sociale qui était la sauvegarde de ces Etats.

On comprend dès lors de quelle importance serait pour la France le rétablissement d'un tribunal jugeant des cas de guerre suivant l'antique droit des gens.

Chronique générale.

M. le baron de Lareinty et quatorze de ses collègues ont présenté l'amendement

suyvant au projet de loi relatif à la nomination des maires et adjoints :

« Article unique. — Les fonctions de maire et adjoint sont incompatibles avec la profession de débitant de boissons. »

Nous avons dit précédemment que la majorité de la commission sénatoriale qui examine le projet de loi adopté par la Chambre, tendant à accorder à la veuve de M. Ricard une pension annuelle et viagère de 6,000 fr., était opposée au projet.

M. Léon Clément, membre de la droite, avait été chargé de rédiger un rapport concluant au rejet de la loi.

Depuis lors, un revirement s'est produit, paraît-il, dans le sein de la commission. Deux des commissaires appartenant à la droite, MM. le comte Daru et Cazalas, président de la commission, auraient manifesté l'intention de ne pas combattre l'allocation demandée et de s'abstenir purement et simplement.

Dans ces circonstances, M. Léon Clément a dû donner sa démission de rapporteur.

M. Feray, membre du centre gauche, a été désigné par les commissaires de la minorité pour rédiger un rapport favorable au projet voté par la Chambre.

La discussion des budgets de la justice et des cultes sera retirée de l'ordre du jour. La Chambre des députés ne votera avant sa prorogation que les budgets de la guerre, des beaux-arts et de la marine.

Le retrait de l'ordre du jour du budget des cultes est motivé par suite de la grave discussion que soulèvera l'examen des crédits réclamés par les cultes.

La Chambre a nommé plusieurs commissions, dont deux importantes : l'une chargée de réviser et de codifier les lois sur la presse (article unique de la résolution du 2

août 1876) ; l'autre chargée de l'examen des trois projets de loi relatifs à l'amélioration du canal de Bourgogne, de la Seine entre Paris et Rouen, et du Rhône entre Lyon et la mer.

On s'entretenait beaucoup avant-hier, dans les couloirs du Sénat, de la candidature sénatoriale de M. Dufaure au siège laissé vacant par la mort de M. Casimir Périer. Aujourd'hui, c'est décidé, M. Dufaure accepte. M. le garde des sceaux a l'ambition insatiable : député, il veut être encore sénateur inamovible. Il est inutile d'insister sur l'indécence de ces candidatures ministérielles qui cherchent à violenter une Assemblée avec des menaces de crise de cabinet, et qui tendent à faire d'une question d'intérêt personnel une question d'intérêt général.

Quoiqu'il en soit, les gauches n'ont pas trouvé que M. Dufaure fût suffisamment armé contre M. Chesnelong, et, pour lui assurer le triomphe, elles ont imaginé d'avoir recours à une surprise.

Ayant remarqué que, par suite de nombreux congés, les droites n'étaient plus en nombre, elles ont dépêché M. de Saint-Vallier à la tribune avec mission de demander l'élection sénatoriale. Cette proposition mise aux voix n'a pas été adoptée par suite de l'abstention collective des membres de la droite ; mais un second tour de scrutin et le vote sera valable, quel que soit le nombre des votants.

C'est à la droite d'aviser ; il faut absolument que tous les absents soient rappelés de manière à ce qu'au jour fixé pour l'élection, la majorité conservatrice se retrouve au complet, prête à soutenir la candidature de l'honorable M. Chesnelong contre les hommes de la gauche.

L'EXPOSITION DE 1876.

M. Krantz, qui sera chargé de la direction de l'Exposition universelle, a déjà pris

demeura presque aussi saisi que ses compagnons.

La nature du lieu rendait d'ailleurs leur position telle, que l'expérience et la réflexion ne pouvaient servir qu'à leur montrer l'impossibilité du salut.

Embrassé dans tout son pourtour, la forêt semblait dessiner un cercle de flammes autour des trois voyageurs.

Un seul point était demeuré à l'abri de l'incendie ; mais là s'élevait un groupe de rochers inaccessibles, et c'était à leur pied qu'avait été bâtie la cabane près de laquelle Nicolas et ses compagnons se trouvaient ramenés.

Ainsi environnés de flammes auxquelles ils n'eussent pu échapper que par ce passage infranchissable, il ne leur restait même aucun essai à tenter.

Il fallait se résigner à attendre la mort dans ce cercle de feu qui se resserrait à chaque instant davantage.

Rasow déclara que tout espoir était perdu, et que chacun n'avait plus qu'à penser à son âme.

Godureau se soumit en silence, et s'assit au pied des rochers avec plus de résolution qu'on n'en eût attendu de cette âme pacifique.

Mais Michel Kitsoff tomba dans un désespoir qui touchait au délire.

Il courait comme un insensé au pied des rocs qui fermaient le passage, essayant de les gravir, et poussant des cris de douleur et de rage ; puis, convaincu de son impuissance, il revenait à Rasow les mains jointes, les lèvres tremblantes ; il lui demandait de le sauver ; il lui promettait la richesse, la liberté, il embrassait ses genoux en criant qu'il voulait vivre.

Cette lâcheté inspira à Nicolas un dégoût qu'il ne put cacher.

— Garde tes prières pour Dieu, devant qui tu vas paraître, dit-il, et ne songe plus à racheter la vie, mais à te la faire pardonner.

— Est-ce donc vrai ? est-ce donc vrai ? balbutia Kitsoff égaré ; n'y a-t-il plus d'espoir ?

— Aucun.
— Mais je ne veux pas mourir, moi, je ne suis point préparé à mourir... Rasow, au nom de Dieu, au nom de ta mère, tire-moi d'ici !... essaie quelque chose, au moins... Je ne veux pas attendre la mort ainsi ; je ne le puis pas !

Le jeune homme ne répondit rien, et alla s'asseoir près du vieux maître d'écriture.

Celui-ci avait la tête baissée et priait bas ; mais en entendant Nicolas s'approcher, il releva son front qui était calme, et tendit une main au jeune homme.

Nicolas la prit avec émotion.
— J'ai eu tort de vous faire partir, père Godureau, dit-il, j'aurais dû montrer plus de prudence.

— Ne pensez point à moi, Rasow, dit le vieillard ; moi, mon temps était fait plus d'aux trois quarts... j'ai cinquante-sept ans, mais vous, il vous restait un avenir. C'est vous seul que je voudrais hors d'ici.

Et, jetant un regard sur les rochers :

— Etes-vous sûr qu'il soit impossible de les gravir, Nicolas ? demanda-t-il d'une voix troublée. Vous êtes jeune et adroit ; peut-être qu'en essayant...

— Impossible, répondit le jeune homme en secouant la tête ; vous ne pourriez, d'ailleurs, me suivre.

— Il ne s'agit point de moi, reprit vivement Godureau ; moi, mon parti est pris. Mais vous, Rasow, je vous en supplie, faites une tentative !... Voyez, ces broussailles qui pendent à la pierre pourraient vous aider.

En parlant ainsi, le vieillard s'était approché du rocher ; mais, il s'arrêta subitement, un bras tendu, la tête penchée.

— N'entendez-vous rien ? demanda-t-il au jeune homme.

— Rien que le pétilllement des flammes, répondit Nicolas.

— Mais là, dans le rocher... Encore... je

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LES BANNIS.

(Suite.)

Tous deux se levèrent et coururent à la porte ; tout un côté de la forêt de sapins était en feu.

Leur premier mouvement fut de s'élaner vers le côté opposé ; mais à peine entrés dans le tourré, ils y rencontrèrent également les flammes qui les forcèrent à rebrousser chemin.

Ils coururent dans une autre direction, puis dans une troisième : le feu était partout ; et, après mille détours inutiles, ils se retrouvèrent à la clairière, près de la route de refuge.

Nicolas avait souvent entendu parler de ces incendies immenses allumés dans les forêts de la Sibérie par le frottement des arbres, la foudre, ou le brasier qu'oublie un chasseur ; mais c'était la première fois qu'il était témoin d'un de ces désastres, et il en

possession, avec ses deux chefs de service, MM. Duval et Hardy, des salles du second étage du Palais de l'Industrie, pour y exécuter les études préparatoires.

Il paraît que la question de direction générale n'est point encore résolue définitivement. Deux systèmes sont en présence.

Quelques membres de la commission proposent de charger une seule personne, M. Krantz, de la direction générale; d'autres, faisant remarquer que, d'une part, pour arriver à être prêt en aussi peu de temps, il est indispensable de recourir à la division du travail, et que, d'autre part, il y a dans l'exécution du projet deux parties absolument distinctes et indépendantes, la construction et l'organisation, pensent qu'il vaudrait mieux confier une de ces parties au savant ingénieur qui a fait les bâtiments en 1867, M. Krantz, et l'autre aux commissaires généraux qui ont su si bien organiser nos expositions à l'étranger. Le ministre n'a pas fait connaître encore sa décision.

Il est temps de se hâter : la loi est votée et promulguée, le conseil municipal a complété la subvention, et, même en ne perdant pas une minute, il faudra des miracles d'activité pour arriver à tout terminer et tout installer. Pour l'Exposition de 1867, on avait commencé les travaux le 2 février 1865 : nous avons donc six mois de moins qu'à cette époque.

M. le ministre de la guerre a décidé que dans chaque département il sera établi par les soins de l'état-major une notice destinée à compléter les indications portées sur les feuilles de la carte de France. Ces renseignements, qui sont confiés aux maires, ne devront être donnés qu'avec la plus grande circonspection et aux officiers seulement qui seront chargés de ce service.

On lit dans la Presse :

Nous croyons savoir que le cabinet de Versailles a reçu du gouvernement du czar l'invitation officieuse de prendre part à la médiation dans les affaires d'Orient. Notre ministre des affaires étrangères n'aurait pas repoussé les ouvertures qui lui étaient faites, mais aurait donné à entendre qu'il serait d'abord sur les principaux points de cette intervention diplomatique.

La diplomatie russe fait de grands efforts auprès de tous les cabinets pour que cette intervention puisse promptement avoir lieu.

Ces renseignements sont inexacts, dit l'Univers. On peut croire que M. le duc Decazes qui, vu les circonstances, a déjà trop engagé la France dans ces affaires d'Orient, ne serait pas fâché d'être appelé à accentuer encore son attitude, mais jusqu'ici la Russie ne lui en a pas fourni le prétexte, et la Presse a le droit de croire qu'on a été ainsi au-devant des désirs de M. le ministre des affaires étrangères.

Le Standard publie la dépêche suivante de Santander :

« L'ex-maréchal Bazaine, que plusieurs journaux du continent représentaient comme commandant un corps d'armée au service de la Turquie, est attendu aujourd'hui même à Devo (Guipuzcoa). »

Le correspondant parisien de la Gazette d'Augsbourg signale la présence à Paris des sommités vieilles-catholiques françaises, venues pour demander au gouvernement l'autorisation de célébrer publiquement leur culte, et de mettre ainsi le gouvernement de la République dans l'alternative de paraître comme synonyme de la restauration du pouvoir temporel ou pour le moins de se laisser « envoyer au diable par tous les organes des prétendants et par les jésuites. »

Le correspondant prussien fait évidemment erreur. Si les sommités vieilles-catholiques françaises mettaient le pied à Paris, cela ne pourrait être que pour purger leurs condamnations par contumace, dont elles ont été frappées pour des délits plus ou moins variés.

Chronique Locale et de l'Ouest.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'INSTITUTION SAINT-LOUIS DE SAUMUR.

J'arrive de la distribution des prix de notre Institution Saint-Louis, et je suis encore sous le charme que j'y ai goûté.

C'est que, je l'avoue, j'ai un faible pour les distributions de prix; ce faible tient à ce que j'aime la jeunesse; et j'aime la jeunesse comme on aime la saison printanière ou le matin d'un beau jour : parce qu'elle est une espérance.

Il n'y a pas, en effet, un de ces jeunes lauréats venant nous inviter à déposer sur son front la couronne du vainqueur, à propos duquel ne s'impose à l'esprit la question que s'adressaient entre eux les parents et les voisins du saint Précurseur, au jour octave de sa naissance : « Que deviendra cet enfant ? » Et volontiers, comme dans le rêve d'une mère, je crois avoir sous les yeux, sinon « endormis sur mes genoux... » en attendant : un beau lévite ou un beau général, ou encore un illustre magistrat, un riche négociant, un savant distingué ou un célèbre artiste; en un mot, un de ces hommes destinés, dans un avenir prochain, à se mettre en possession d'une belle renommée, acquise par de brillants exploits ou de nobles et utiles travaux. Sans doute que tous ne réussiront pas à percer de la sorte, et à se faire dans le monde qui les attend une position hors ligne; mais il suffit que, sur le nombre, plusieurs aient chance d'y parvenir, pour que, dans notre impuissance à les discerner dès aujourd'hui, dès aujourd'hui nous soyons en droit de présager à chacun d'eux le sort glorieux qui leur est collectivement réservé. Et nous y sommes d'autant

mieux autorisés, que, dans les établissements sérieux comme celui dont nous parlons, les prix ne sont accordés qu'aux élèves qui les ont dûment gagnés, c'est-à-dire au talent et au mérite, et non pas seulement concédés, comme en certaines petites écoles ou pensions, aux exigences et aux récriminations prévues des mamans.

Si j'ai un faible, ai-je dit, pour les distributions de prix en général, je m'intéresse à celles du collège Saint-Louis en particulier; et toujours par cette même raison : que j'aime la jeunesse et les espérances qu'elle nous fait concevoir. Car, lui aussi, il est jeune : comme bâtiment, il n'est sorti de terre qu'en 1874, et, si l'on se reporte au plan primitif, aujourd'hui encore il est loin d'être achevé; comme maison d'éducation, il n'existe même que depuis quatre ans. Sans doute que, dans ce court intervalle, il a donné tant de preuves de vitalité, il a tant fait pour se rendre digne d'une confiance qui lui vint tout d'abord, avant même qu'il eût eu le temps de la mériter, qu'à en juger par son personnel de maîtres et d'élèves, on le prendrait déjà pour un établissement de vieille date. Et cependant, la vérité est que, quelle que soit sa prospérité présente, il manque encore de passé, et est presque tout entier dans l'avenir qu'il promet : pareil en cela aux jeunes gens qu'il abrite, et avec lesquels il grandit comme ils grandissent eux-mêmes avec lui; que dis-je ? avec lesquels il en est encore à avancer d'une classe chaque année. A son début, il n'en était encore qu'à sa quatrième; les deux années suivantes, il fit sa troisième et sa seconde; dans l'année scolaire qui finit, il a cultivé les fleurs de la rhétorique, et il s'en est même composé d'assez jolis bouquets, paraît-il, puisque deux d'entre eux ont été primés par le jury, je veux dire que deux de ses élèves rhétoriciens ont pu affronter avec succès la première série d'épreuves du baccalauréat ès-lettres; enfin, Monseigneur notre évêque vient de lui permettre d'entrer en philosophie au prochain mois d'octobre; il va donc atteindre sa majorité en devenant un établissement de plein exercice; et je ne doute point que, dans un an, il ne soit en mesure de compléter le succès de l'année présente. Tel est notre vœu, telle est notre espérance. Et c'est parce que nous souhaitons à l'Institution Saint-Louis durée et réussite, parce que nous nous identifions pleinement à l'œuvre qu'il accomplit, que ses distributions de prix ne peuvent nous laisser indifférent.

A son tour, celle à laquelle nous venons d'assister nous a procuré, comme ses devancières, d'agréables émotions. Ces émotions ne sont arrivées à notre esprit et à notre cœur que par les sens, je dois en convenir, tout chaud adépte que je sois de l'école spiritualiste : car, on le sait, en pareille circonstance, la vue et l'ouïe trouvent leur compte tout d'abord. La fête était présidée par M^r Sauvê, le digne Recteur de l'Université catholique d'Angers, qu'avait délégué pour tenir sa place M^r Freppel, retenu à Paris au conseil supérieur de l'Instruction publique. Autour de lui, sur l'estrade d'honneur, on remarquait MM. les présidents du

tribunal civil et du tribunal de commerce, MM. le procureur de la République et son substitut, MM. le colonel, plusieurs commandants et plusieurs capitaines de cavalerie, M. Louvet, M. les curés de Saumur et autres ecclésiastiques de la ville et des environs. M. le sous-préfet et M. le général de l'École, appelés hors de Saumur par un impérieux devoir, ont dû laisser se proposer d'occuper. A ceux que nous venons de nommer comme honorant la brillante assistance, joignez une nombreuse et ser aucun vide, la partie plane de l'enceinte réservée aux spectateurs; deux cents places de prix que pour l'élite, il y a des vacances pour tous!; de longues caisses de banquet, auprès, les verdoyantes couronnes destinées à ceindre les fronts victorieux; une visoire splendidement décorée, en salle large toile forme la voûte mobile et tempère les ardeurs d'un vaste éventail, nous priver du doux éclat de ses rayons; enfin, une exposition remarquable de géométriques, qui atteste le travail minuté des élèves tant latinistes que français et la bonne direction qui leur est imprimée.

Les oreilles ont pu se détacher à leur tour en écoutant : plusieurs morceaux de musique (notamment un passage de *Fra-Diavolo* et la *Chasse du jeune Henri*, exécutés avec toute la précision et l'observation de 12 à 15 ans; une pièce de poésie de fort applaudie, intitulée *le Carrousel*, et nous a débitée avec feu un brillant lauréat de seconde, M. Lucien Béranger; et deux discours dont nous ont gratifiés M. l'abbé Bouvet, professeur de troisième, et M. Sauvê.

Malheureusement, n'ayant pas eu le service l'éloquence du prélat lui-même pour triompher de sa modestie, je n'ai pu me procurer son texte, et j'en suis réduit à indiquer son beau sujet « le Collège chrétien » et à signaler la vive impression qu'il a produite sur l'auditoire, tant par la hauteur et la noblesse des pensées que par la clarté communicative du débit; à entendre l'orateur, paupières closes, on eût dit non pas d'une lecture, mais d'une magnifique improvisation.

Je regrette aussi de ne pouvoir qu'indiquer le remarquable discours de M. l'abbé Bouvet sur *la royauté intellectuelle de la France au moyen âge*. Si ce n'était son étendue, j'aimerais à reproduire ces pages aussi gracieuses que gracieuses où l'orateur nous a montré la France tenant d'une main la vaillante épée de Roland, et de l'autre le sceptre de la science et le rameau d'or de la poésie.

Quant à la pittoresque pièce de vers, sur le carrousel, qui est avant tout, on le sait, un hommage à MM. les officiers de l'École, nous ne pouvons résister au plaisir de donner les principales strophes.

ne me suis pas trompé cette fois.

— Qu'est-ce donc ?

— Oh ! c'est lui, j'en suis sûr ! s'écria Godureau agité.

— Mais qui, au nom du ciel ?

— Vulcain.

— Votre chien ?

— Ecoutez... c'est bien sa voix.

Nicolas prêta l'oreille, et crut entendre des aboiements sourds.

— En effet, il se sera égaré dans le bois, et aura été surpris par le feu.

— Non, non, interrompit Godureau, à qui son amitié pour Vulcain donnait une subtilité d'ouïe toute particulière; la voix ne vient point de la forêt, mais du rocher... L'entendez-vous ?

Les aboiements devenaient effectivement plus rapprochés, quoiqu'ils fussent encore confus et comme étouffés; mais tout-à-coup ils éclatèrent librement.

Nicolas et Godureau levèrent les yeux en même temps : la tête de Vulcain venait de paraître au milieu des touffes d'aulnes qui voilaient une des fissures du rocher.

— C'est lui ! s'écria le vieux maître d'écriture avec un geste joyeux; mais comment a-t-il pu nous rejoindre ?

Nicolas, qui regardait le rocher, parut frappé d'un trait de lumière, et poussa un cri de joie.

— Ah ! je comprends, dit-il; voyez, voyez, père Godureau, ces buissons au milieu desquels se trouve Vulcain cachent une ouverture.

— Oui...

— Et regardez ces stalactites de glace, au-dessous... C'est le lit d'un torrent gelé qui vient du plateau supérieur. Nous sommes sauvés !

— Comment cela ?

— Sauvés, car le passage qu'a suivi votre chien pour venir des steppes peut probablement nous servir à y retourner; en tout cas nous y trouverons un abri sûr contre l'incendie.

— Mais le moyen d'arriver jusqu'à cette fissure ?

— Je vais vous le fournir.

Il courut à la tourle de refuge, enleva une des poutrelles qui en soutenaient le toit en ruines, l'entailla avec la hache à des espaces égaux; puis, l'appuyant au rocher et posant les pieds dans ces espèces de degrés, il atteignit une saillie supérieure, et de là l'ouverture à laquelle Vulcain continuait d'aboyer.

Kitzoff, que ces aboiements avaient arraché à son désespoir, s'élança à la suite du jeune homme; et, avec quelques efforts, Godureau lui-même les rejoignit.

Ainsi que l'avait deviné Rosow, la fissure

cachée par les touffes d'aulnes était le lit d'un torrent glacé.

Bien que l'entrée en fût basse et étroite, le jeune homme ne balança pas à s'y hasarder.

Vulcain, qui sembla comprendre son intention, rentra dans l'obscur couloir pour lui servir de guide.

Rosow fut d'abord obligé de le suivre en rampant à genoux; mais, au bout de quelques minutes, la voûte du passage s'ouvrant lui laissa voir le ciel, et il se trouva dans un ravin profond et resserré, mais qui conduisait par une pente facile jusqu'au sommet de la montagne.

Lorsque nos trois voyageurs eurent atteint ce sommet, le jour commençait à paraître, le purga était apaisé, et, aux premières lueurs de l'aube, Nicolas reconnut le lieu où il se trouvait.

Mais les fatigues du jour précédent et les émotions de la nuit avaient épuisé leurs forces; le receveur surtout était incapable de continuer sa route.

Rosow résolut donc de gagner la tourle d'un Ostiak qu'il connaissait, et où il était sûr de trouver tout ce qui pouvait être nécessaire à ses compagnons et à lui-même.

VI.

L'ourle à laquelle se rendait Nicolas

Rosow était batié près de l'Ob, sur une steppe peu boisée, mais fertile en pâturages.

Lorsqu'il y arriva avec ses compagnons, tous les chiens qui se trouvaient couchés, selon l'habitude, à la porte de l'habitation, dans les trous que la chaleur de leur corps avait creusés sur la neige, se levèrent en aboyant doucement, comme s'ils eussent voulu avertir leur maître Eter Rocob.

Ces chiens étaient tous de la taille d'un grand épagneul, blancs pour la plupart, mais les oreilles noires et redressées, le poil court, la queue longue et touffue.

En voyant la maigre de ces fidèles animaux, toujours affamés, sans abri, et soumis pourtant au rude service des traîneaux, Godureau ne put retenir un soupir, qu'il accompagna d'un regard de tendresse adressé à Vulcain.

Cependant nos voyageurs s'étaient arrêtés sur le seuil pour enlever avec leurs coups de main leurs boîtes de nourriture.

Comme ils achevaient, Eter Rocob vint leur ouvrir la porte en leur souhaitant la bienvenue.

(La suite au prochain numéro.)

Le Carrousel.

Saumur, la cité coquette,
A pris des airs belliqueux ;
Ecoutez, c'est la trompette ;
Que veut la cité coquette ?
Des batailles, ou des jeux ?

Dans les fiols transparents, la cité blanche et verte
Se complait à mirer sa tête recouverte
Des vieux remparts d'un château-fort.
Tel un enfant naïf, quand il joue à la guerre,
Veut, mais en vain, cacher sous un casque sévère
Sa levrière souriante et ses longs cheveux d'or.

Saumur, la cité coquette,
A pris des airs belliqueux ;
Ecoutez, c'est la trompette ;
Que veut la cité coquette ?
Des batailles, ou des jeux ?

Jeux, batailles, que veut-elle ?
Elle appelle...
Soudain, les preux d'autrefois,
Qui dans la tombe sommeillent,
Se réveillent
Pour reprendre leurs tournois.

Se voit à fait reparaltre
Près du maître
Le fidèle destrier :
Touché d'un coup de baguette,
Il rejette
Ses caparaçons d'acier.

Bientôt par ses mains légères,
Aux crinières
Des rubans sont enlacés...
Les chevaliers sont en selle,
Devant elle
Les fanons sont abaissés...

Salut à vous, géants des antiques batailles :
Roland, Ogier, Renaud, Clisson, Duonois, Xaintraillés ;
Salut, ô chevalier sans reproche et sans peur !
Gloire de jours passés, de nos jours l'Espérance.
Salut, ô vrais fils de la France,
Fais, comme votre mère, et de grâce et d'honneur.

Ce sont eux, ce sont eux... à peine en la carrière
Ont-ils paru... voici qu'ils effraient et tremblants
Mordent déjà la poussière
Les Sarrasins mécréants.
Leurs têtes émergent à peine
De l'arène.

Hurrah ! hurrah ! point de quartier !
Allonge, chevalier, allonge,
Voie, plonge,
Dans ces têtes, plonge l'acier.

Un chevalier sur la piste s'élança
Ergolant, en galopant, la pointe de sa lance
Dans les anneaux de fer suspendus au baguier :
Telle, d'une main agile,
Une enfant ricieuse enfle
Des perles pour un collier.

Par quel exploit nouveau, Saumur, le peut-on plaire ?
Prends ce trait, à la queue atteints cette chimère
Qu'au milieu de l'arène un varlet éleva :
Va !
Boutain, le javelot part... fait une blessure !
Sûre :

Un lutin s'élançant des orbites d'un ressort,
Sort.
Saumur, la cité coquette,
A pris des airs belliqueux ;
Ecoutez, c'est la trompette ;
Que veut la cité coquette ?
Des batailles, ou des jeux ?

Veux-tu que pour toi se dessine
Un parler à l'aspect changeant ?
Vois, sous tes yeux, comme un ruban
Se dérouler la Serpentine.

Un ordre, un souffle part : des riantes couleurs,
Soudain a varié l'ondoyante figure :
Tel le zéphyr, d'un murmure,
Mêle, en les caressant, les nuances des fleurs...

Saumur, la cité coquette,
A pris des airs belliqueux...
Ecoutez, c'est la trompette...
Que veut la cité coquette,
Des batailles ou des jeux ?

Prend-elle au sérieux son rôle d'amazone ?
Voici que la poudre tonne...
C'est la mêlée avec ses tourbillons !
Hurrah ! la charge qui sonne
A réveillé les lions.

Les lions sont partis secouant leur crinière ;
Bouffant pas le sol tremble et vole la poussière ;
Ou vont-ils jusqu'ou va les porter cette ardeur ?
O France, romps enfin la chaîne
Qui les retient dans cette arène,
Et laisse-les bondir au gré de leur fureur.

Et les lions, de ce pas, faire payer ta dette
Aux champs de Reichshoffen, où le fier régiment,
Dans la gloire de sa défaite,
S'endorment en les attendant.

FÊTE AEROSTATIQUE.

L'ascension de M. Petit a eu lieu hier à Saumur, mais non pas dans les conditions où elle était annoncée.

Le gonflement n'a pas été aussi rapide qu'on l'avait supposé, et les ascensions successives en ballon captif n'ont pu être faites.

Cependant M. Petit n'a pas voulu manquer à la foule nombreuse qui, à son appel, s'était réunie au Champ-de-Foire.

A 7 heures, l'aéronaute doutait encore que son ballon pût enlever sa nacelle ; alors, sans hésiter, il se mit à cheval sur le cercle qui réunit tous les cordages à la partie inférieure et s'élança dans les airs.

L'ascension a été lente, mais elle a atteint une haute altitude : il n'y avait aucun courant d'air, aussi M. Petit a-t-il plané longtemps en vue des promeneurs de Saumur.

A 7 heures 1/2, une brise légère l'a entraîné au-delà de Bourneuil, et il a aussitôt songé à descendre.

L'atterrissage s'est fait à Chétigné dans de bonnes conditions ; plusieurs habitants du village se sont mis à sa disposition pour l'aider à dégonfler son ballon et à le plier. En même temps, un négociant de notre ville a envoyé son camion, monté par quatre hommes de bonne volonté, pour aider à ramener en ville l'aérostat ainsi que l'intrepide aéronaute.

Cette première ascension est de bon augure ; M. Petit nous en promet une nouvelle pour l'époque des courses de Saumur. On peut compter sur son expérience et son savoir ; espérons aussi que les vents lui seront favorables.

Nous n'avions pas eu d'ascension à Saumur depuis celle faite le 15 août 1869 par Godard, qui, parti de la place de Bilange, était descendu heureusement à 80 kilomètres de Saumur, près de Parthenay.

On lit dans la Patrie.

« M. le maréchal de Mac-Mahon, accompagné du général L'Hôte, est allé assister aux nouvelles manœuvres qui ont lieu depuis quelques jours au camp de Villeneuve-l'Étang. Le ministre de la guerre y était également.

« Le maréchal est allé aussi visiter quelques forts nouveaux. Le soir il dîna à Paris chez M^{me} de Castries. »

LES VOLONTAIRES D'UN AN.

Vers la fin d'octobre, à une date qui n'est pas encore déterminée par le ministre de la guerre, aura lieu un tirage au sort entre les candidats inscrits sur les registres du volontariat et reconnus aptes au service, c'est-à-dire les jeunes gens qui, indépendamment du certificat délivré par l'autorité militaire, auront produit un certificat d'études ou seront classés dans un bon rang à la suite de l'examen professionnel.

C'est d'après les résultats de ce tirage au sort que sera déterminé l'ordre dans lequel les volontaires seront appelés par les commandants du recrutement à choisir le corps dans lequel ils voudront entrer.

Le tirage au sort sera donc désormais substitué à l'ordre d'inscription du dépôt des demandes des candidats. La liste de classement sera dressée du 1^{er} au 25 octobre. La mise en route aura lieu le 8 novembre au plus tard.

Consulté sur la question de savoir si les engagés conditionnels d'un an, qui ont détérioré prématurément, et par leur faute, leurs effets d'habillement, doivent payer sur leur masse individuelle la valeur totale des effets à leur distribuer en remplacement ou seulement la moins-value des effets remplacés, le ministre de la guerre, dit le National, a répondu :

« Il faut considérer que ces militaires, par exception à la règle générale, emportent au moment de leur départ du corps, non-seulement tous leurs effets d'habillement, dont la valeur se trouve comprise dans la prestation de 4,500 fr. qu'ils ont versés au Trésor, mais encore tout leur avoir à la masse individuelle.

« Cet avoir n'étant pas assujéti à la retenue réglementaire de 12 fr. ou 20 fr., stipulée, suivant l'arme, par l'article 15 du décret du 10 octobre 1874, il s'ensuit que la valeur intégrale de l'effet détérioré doit nécessairement être imputée à la masse de l'engagé, et que, par suite, les deux similaires, c'est-à-dire celui qui est remplacé et celui qui est distribué en remplacement,

doivent rester sa propriété et peuvent être emportés par lui lorsqu'il quitte le corps.

« En un mot, l'engagé conditionnel d'un an doit payer tous les effets dont il peut avoir besoin pendant son séjour normal sous les drapeaux, en sus de ceux qui lui ont été réglementairement délivrés au moment de son arrivée au corps. »

GRAND INCENDIE A NANTES.

Vendredi soir, vers 8 heures, un épouvantable incendie s'est déclaré à Nantes dans les bâtiments de la raffinerie Massion et Rosier, près du Jardin des Plantes et du Lycée.

Voici les détails que nous trouvons sur cet incendie dans le Populaire :

« Vendredi, vers 8 heures du soir, le garde de nuit, M. Richard, se trouvait au 4^e étage, lorsque tout-à-coup une forte odeur de sapin brûlé l'avertit que le feu venait de se déclarer dans l'usine ; il descendit rapidement pour appeler du secours, et, une fois dans la cour, cria de toutes ses forces : au feu ! au feu !

« Le chauffeur, de son côté, surpris par la promptitude de l'incendie, courait chercher des voisins.

« M. Richard se rappela alors que ses vêtements étaient au sixième étage, il voulut aller les chercher, mais le feu avait fait des progrès si rapides, qu'il n'était déjà plus possible de passer dans l'escalier.

« L'éveil donné, les voisins arrivèrent et se mirent en devoir de combattre le fléau destructeur ; la pompe de l'établissement fut aussitôt mise en mouvement, mais que pouvait-elle contre l'incendie sans cesse alimenté par les matières inflammables qu'il dévorait ?

« On courut prévenir les pompiers, mais ce n'est que longtemps après qu'ils purent arriver et alors que le feu avait déjà pris des proportions effrayantes ; on dut lui faire sa part. On s'empessa de couper à gauche, au fond de la cour, la toiture qui communique des fours à noir aux greniers à foin, évitant ainsi la destruction de l'aile du bâtiment habitée par le concierge.

« Le feu, qui s'était déclaré dans l'atelier de clarification, s'était communiqué promptement aux fours à noir situés à gauche, à la filtration placée à droite, avait gagné de ce côté le bac à sucre, puis l'endroit où on remplissait les formes, endroit que l'on désigne sous le nom d'empile.

« On comprendra sans peine quel aliment le feu a trouvé là ; aussi les chambres à pains (c'est ainsi que l'on désigne les chambres où l'on met le sucre en pains) ont-elles été vite enflammées.

« Les secours se sont portés de ce côté avant qu'il ne fût envahi par les flammes ; mais on a dû se borner à sauver le sucre, car il était impossible d'arrêter l'incendie, qui avançait rapidement. De tous les étages on jetait les formes et les pains dans la cour, où on les prenait pour les mettre en lieu sûr.

« Le feu a gagné les bâtiments de la rue Richebourg ; dix pompes, sans cesse alimentées, jettent sur les maisons voisines des masses considérables d'eau pour les empêcher de s'enflammer ; les pompiers placés sur les toits de ces maisons sont tellement incommodés par la chaleur du feu, qu'ils sont obligés de se retirer de temps à autre, et de se rafraîchir le visage pour ne pas cuire ; ils se remplacent souvent, car la position est fort mauvaise.

« Pendant ce temps, d'autres pompiers cherchent à préserver le hangar qui se trouve à l'entrée, à droite ; ils coupent la toiture et, le dégagement opéré, lancent de l'eau à profusion sur la partie menacée.

« Tout le reste de l'usine n'est plus qu'un foyer incandescent, d'où les flammes, s'élevant en spirales épouvantables, forment un spectacle tout à la fois grandiose et navrant.

« Une crevasse énorme apparaît vers neuf heures et demie au mur qui fait face à la cour ; le feu, minant en dessous, a gagné les grosses poutres qui soutiennent les pilastres ; elles brûlent rapidement, et bientôt les pierres n'ayant plus d'appui, on voit le mur fléchir, puis s'effondrer avec un fracas épouvantable ; un nuage de fumée et de poussière s'élevait dans les airs à terni un moment l'éclat des flammes, la frayeur s'est emparée de tous les spectateurs, quelques-uns même disaient qu'il y avait du monde sous les décombres ; c'était heureusement une fausse crainte, car cette partie était depuis longtemps inabordable.

« Cependant nous avons malheureusement quelques accidents à déplorer. M. Chevalier, débitant de boissons, boulevard Sébastopol, a reçu un pain de sucre sur la tête ; il a eu le crâne fracturé sur une longueur de plus de dix centimètres au-dessus de l'oreille gauche. Transporté immédiatement à son domicile, il a été l'objet des soins les plus pressés ; les docteur Berruyer et deux autres médecins dont nous ne connaissons pas les noms lui ont prodigué les secours de leur art ; la blessure est très-grave et il est à craindre que la vie de ce courageux citoyen ne soit en danger ; le bruit courait même qu'il était mort ; nous nous sommes transportés à son domicile et nous avons pu constater que ce bruit était faux. Depuis vendredi soir il n'a pas parlé, et lorsqu'on lui demande s'il souffre, il montre son épaule gauche ; il ne sent pas le mal qu'il a à la tête.

« Cet accident, quoique le plus grave, n'est malheureusement pas le seul.
« Un lieutenant du 64^e de ligne a été blessé à la figure par un éclat de vitre.

« Un soldat du même régiment a eu la main blessée d'un coup de hache ; une veine a été coupée.

« M. Lelièvre, pompier appartenant à la deuxième compagnie, est tombé de l'un des étages et s'est fait quelques contusions ; on assure que les blessures qu'il a reçues sont peu graves.

« Toutes les autorités civiles et militaires étaient sur les lieux du sinistre ; nous y avons remarqué aussi plusieurs prêtres et des frères des écoles chrétiennes.

« Samedi matin, le spectacle était navrant, le feu consumait les débris entassés pêle-mêle, quelques poutres étaient encore enflammées, et les pompes, fonctionnant sans cesse, ne pouvaient parvenir à étouffer le feu qui couvait sous les décombres ; il faudra assurément plusieurs jours pour l'éteindre complètement.

« Ça et là, on voyait des tuyaux et des barres de fer tordus émergeant des décombres ; le condenseur et les appareils servant à la cuite apparaissaient par dessus le mur écroulé ; du côté de la chaufferie on ne voyait que des pans de murs qui menaçaient de tomber ; rue Richebourg, un large trou s'était formé dans le mur, et à côté, un peu en-dessous, on apercevait un châssis de fenêtre, en partie carbonisé, qui prouvait que les efforts des pompiers n'avaient pas été tout à fait vains.

Nous trouvons les renseignements suivants dans l'Espérance du peuple :

« Presque tous les bâtiments ont été la proie des flammes. On n'a pu préserver qu'un petit corps de bâtiment renfermant du foin, et la maison d'habitation où sont les bureaux et la caisse.

« 30,000 pains de sucre ont été consommés, ce qui fait une valeur de 600,000 francs.

« La perte totale est évaluée à plus de 5 millions.

« Un instant on a craint une explosion des chaudières ; heureusement on a pu éviter cet accident.

« Les bâtiments de la raffinerie, isolés par une rue circulaire, bien que trop rapprochés, assurément de l'intérieur de la ville, sont les seuls gravement atteints. De petites dépendances du Lycée ont eu pourtant à souffrir de quelques légers dommages.

« Les efforts ont dû bien vite se borner à circonscrire le foyer de l'incendie. Les matières inflammables, les bois, continuellement chauffés des bâtiments, ne permettaient pas de sauver l'usine. La rue qui l'entoure eût été peu de chose pour protéger les maisons environnantes contre un incendie propagé par un grand vent et dans une autre direction que celle du sud au nord. D'ailleurs le service d'eau fonctionnait faiblement il faut bien le dire.

« Les pertes doivent être couvertes, croyons-nous, en totalité, à peu près, par des assurances ; nous connaissons 22 compagnies assurant un total de 4,525,000 fr.

« Bâtiments, 645,000 fr.
« Mobilier industriel, 4 million ;
« Marchandises et appareils, 2,872,000 francs.

« Nous savons, en outre, qu'ayant réduit leurs travaux depuis quelque temps, M^{me} Massion et Rosier avaient demandé, le 18 juillet dernier, à réduire de 278,000 francs leurs assurances sur les marchandises.

LES PRUSSIENS

LEUR IDEAL D'AUJOURD'HUI.

Sous ce titre, l'Opinion public, depuis le 3 juillet, un remarquable roman satirique dans lequel le célèbre écrivain autrichien Sachser-Masoch a vigoureusement dépeint les mœurs, les aspirations de la Prusse et de l'Allemagne, depuis la dernière guerre.

Le prix d'abonnement de l'Opinion, journal de six pages, est réduit à 14 fr. par trimestre. En adressant le mandat à l'administration, 5, rue Coq-Héron, indiquer si l'on désire l'édition du soir ou celle du matin.

CREDIT GENERAL. — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous son concours. (Voir aux annonces.)

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique Revalessière Du Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelleuart, le dnc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit

ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En lattes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalessière, En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalessière chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de postes-les boîtes de 52 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean ; M. GONDRAUD, rue d'Orléans ; M. BESSON, successeur de M. TEXIER ; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean ; M.

J. Russon, quai de Limoges, et par tout chez les bons pharmaciens et épiciers. — De Saumur et 26, place Vendôme, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, à partir du 20 Juin

Table with columns: Départs de Saumur, Arrivées à Poitiers, Départs de Poitiers, Arrivées à Saumur. Includes times for 6h, 11h, 1h, 7h, 5h, 10h, 12h, 6h.

Tous ces trains sont omnibus. P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 AOUT 1876.

Large table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse, and various financial data including bonds and stocks.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 1er mai 1876)

Table with columns: DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS, DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. Includes times for 3h, 6h, 9h, 12h, 4h, 10h, 10h.

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER

DE SUITE, En totalité ou par parties, UNE GRANDE MAISON Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55. Cette maison comprend un vaste magasin sur la rue d'Orléans, porche, cour, remises, écuries, entresol, premier et deuxième étages, greniers et terrasse; plusieurs caves, lieux à l'anglaise; tous les appartements sont parquetés. S'adresser à M. CHEVALIER, propriétaire à Saumur, rue d'Alsace, ou à M. CLOUARD, notaire. (190)

A AFFERMER

EN UN OU DEUX LOTS, Pour entrer en jouissance à l'ouverture des guérets, en mars 1877.

LA FERME

DE VILLEVERT Située commune de Distré, Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, et 19 hectares 50 ares de terres et vignes, joignant les terrains communaux. S'adresser à M. Du Baur, propriétaire au Coudray. (386)

Etude de M. HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1er novembre 1876 ou le 1er mars 1877.

LA FERME DE CHOZÉ

Située commune de Cizay, Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et pré, d'une contenance totale de 36 hectares. S'adresser, pour visiter les lieux et traiter, soit à M. veuve GUÉGAN, propriétaire, soit à M. FORGET, expert à Montreuil, ou audit M. HACAULT, notaire. (373)

A LOUER

En totalité ou par parties, VASTES CAVES PROPRES AU COMMERCE DES VINS Situées à Saumur, rue des Basses-Perrières. S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien. (268)

Etude de M. ROULLEAU, notaire à Fontevault.

A VENDRE

A L'AMIABLE, MAISON Très-avantageusement située, sur la place du Marché, à Fontevault, très-convenable au commerce, comprenant magasin, chambres, premier étage, cour, jardin et servitudes. S'adresser, soit à M. HERBAULT, propriétaire à Fontevault, soit audit notaire. (383)

A CÉDER

Pour cause de santé, UNE ETUDE D'HUISSIER

De chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire). S'adresser à M. CALLARD, expert, à Montreuil-Bellay. (382)

A VENDRE

PAILLE DE LITIÈRE De 30 à 40 francs la charretée, suivant qualité. S'adresser aux magasins à fourrages de Saumur. (364)

UN HOMME SERIEUX, 33 ans, marié, ayant des connaissances pratiques du commerce et sachant à fond l'anglais, dont il peut tenir la correspondance, désire un emploi durable dans une maison de vins mousseux. On voyagerait une partie de l'année, au besoin. S'adresser au bureau du journal.

ANCIENNE PHARMACIE PASQUIER 20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. GLOSIER

Pharmacien-chimiste, successeur. Comme par le passé, on trouvera à la pharmacie un grand assortiment de bandages herniaires, de ceintures abdominales, de bas élastiques pour varices. Ces articles étant une spécialité de la maison, sont de première qualité et à des prix très-modérés. Appareils spéciaux, confectionnés sur mesure.

LES PERSONNES

désireuses de guérir vite et bien : Urines irritées, — Ecoulements, — Rétrécissements, — Douleurs de la Vessie et des Reins, — Gravelle, — Goutte et Foie, prendront tout de suite les OVULES SUÉDOIS. Seul remède efficace, agréable et peu coûteux. — Boîte de 80 ovules, 4 fr. (franco poste). Conseils gratuits. Pour les cas difficiles, consultation d'un grand médecin. Toutes les maladies des deux sexes : Impuissance, stérilité, syphilis, sang vicie, etc., sont traitées de 2 à 3 heures et par lettres. — Ecrire à Paris, Pharmacie COLOMER, 103, rue Montmartre. — Toutes les maladies nerveuses : Névralgies, — Spasmes, — Hystérie, — Rhumatismes, — Convulsions, — Epilepsie, — Asthme, — Coqueluche, etc., sont traitées par lettres. (144)

ON DEMANDE un agent sérieux pour les achats de graines. — Appointements et commission. — Ecrire à MM. MARTIN, DUTAC et Co, 6, new Terrace Islington, à Londres.

CHANGEMENT DE DOMICILE

L'étude de M. LE RAY, avoué, successeur de M. CHEDEAU, est transférée rue de Bordeaux 4.

RIELLANT DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

LE BIEN PUBLIC

DE PARIS Journal quotidien, politique et littéraire LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIeux Informations rapides et précises Expédié par les trains-poste du soir. PRIMES EXCEPTIONNELLES La Réforme économique, Le Journal des Jeunes Mères, La Vie domestique, etc. DÉPARTEMENTS Trois mois : 5 fr. Six mois : 30 fr. Un an : 60 fr. Un Numéro : 25 centimes ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS Sur demande par lettre affranchie Paris, Rue Coq-Héron, 5

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr. Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 41, à Paris. La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains. Le volume broché pour Paris 3 fr. 50 pour les départements, 4 fr.

CREDIT GENERAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE Cinq francs par mois

JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION. Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs, tous les quinze jours, pour un achat de cent francs et au-dessous. ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris. EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr. Missale Romain, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré, 85 fr. Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée, 700 fr. DUREUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr. Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr. Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché, 80 fr. Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr. Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 300 fr. PELOUZE et PREMÏY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 120 fr. BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8°. 42 fr. L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs, 13 vol. in-8°. 65 fr. OUVRAGES DE M. MICHEL LEVY FRÈRES, DENTU, LANTOT, LEMARIE, ETC. CRÉDIT MUSICAL Fourniture immédiate de la totalité des demandes de toutes les œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc. La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un ouvrage marqué six francs sera vendu deux francs, etc. Cette diminution se trouve dans les catalogues. Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, dotées par Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 44 volumes grand format. Prix : 24 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, le Livre des Romains et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1871; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS. Seul dépôt à Saumur, chez M. V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. M. V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète. PRIX MODÉRÉS.

Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur sousigné.